

PERE MARIE-ANTOINE DE LAVAUR, « LE SAINT DE TOULOUSE » L'INDULGENCE DE LA PORTIONCULE

1. OBTENIR L'INDULGENCE DE LA PORTIONCULE

L'Indulgence de la Portioncule est encore appelée Indulgence du Pardon d'Assise, ou Indulgence du saint Pardon, ou encore Indulgence de Sainte-Marie des Anges.

L'Indulgence de la Portioncule peut être obtenue **du 1er août midi jusqu'au 2 août à minuit.**

EN FAVEUR DE QUI, SA PORTÉE

« Par les indulgences, les fidèles peuvent obtenir, pour eux-mêmes, et aussi pour les âmes du Purgatoire, la rémission des peines temporelles, suite des péchés. L'indulgence est partielle ou plénière selon qu'elle libère partiellement ou totalement de la peine temporelle due pour le péché ».

LES CONDITIONS POUR L'OBTENIR

S'être confessé et avoir communiqué, la veille ou le jour, ou avoir l'intention de recevoir ces sacrements avant le 2 août minuit, l'église importe peu.

Se rendre, à la date prescrite, à l'église dotée du privilège, avec l'intention bien arrêtée de s'appliquer la sainte Indulgence. Commencer par une Adoration profonde au Saint-Sacrement et une sincère contrition. Rendre grâce au Seigneur.

Y prier aux intentions du Souverain Pontife¹ : 6 Pater, Ave, Gloria.

Églises dotées du privilège

Les églises des Ordres Franciscains (Conventuels, Frères Mineurs, Capucins, Clarisses ou TOR), mais également : les cathédrales, basiliques mineures et toutes les églises paroissiales.

COMBIEN D'INDULGENCES PEUT-ON OBTENIR LE MÊME JOUR

Il n'est plus possible d'obtenir plusieurs indulgences plénières dans le temps imparti. Mais il est toujours possible d'obtenir, en plus d'une indulgence plénière, plusieurs indulgences partielles, autant qu'on entre de fois dans les églises qui la possèdent.

L'indulgence de la Portioncule peut être obtenue, dans les mêmes conditions, par tous ceux qui se rendent dans la Basilique Sainte-Marie-des-Anges d'Assise, quelque soit le jour de l'année.

« François, lui dit le Christ, va et répare ma maison qui, tu le vois, tombe en ruines » L'icône du Christ de Saint-Damien, 12^e siècle, aujourd'hui dans la Basilique Sainte-Claire à Assise.

2. SAINT FRANÇOIS D'ASSISE

Dieu est admirable dans tous ses saints, mais, parmi eux, il en est de privilégiés. La grandeur de leur mission et les grâces extraordinaires pour la remplir, les mettent dans un ordre à part. Tel est le glorieux et séraphique François d'Assise.

Du premier coup, il s'élança comme un géant dans la voie de la perfection évangélique. Toute sa science fut son immense amour pour Dieu, pour Marie Mère de Dieu, pour les âmes rachetées du sang d'un Dieu, et pour la sainte pauvreté, glorieuse épouse de ce même Dieu fait homme pour nous. Aussi, Notre-Seigneur a-t-il voulu récompenser cet amour en accordant à saint François trois faveurs qui lui sont particulières et qui le distinguent entre tous les saints.

- La première, c'est cette grande et miraculeuse Indulgence dite de la Portioncule.
- La seconde, ce sont les sacrés stigmates que saint François a reçus sur les Monts Alverne, deux ans avant sa mort.
- La troisième, c'est de fonder trois Ordres, celui des Frères Mineurs - Conventuels, Observantins et Capucins -, celui de sainte Claire et celui du Tiers-Ordre.

ALORS DIEU SUSCITE UN HOMME

« Le Libérateur du genre humain, Jésus-Christ, est la source intarissable et éternelle de tous les biens qui nous viennent de l'infinie bonté de Dieu. Et Celui qui, une fois déjà a sauvé le monde, est le même qui doit le sauver dans toute la suite des siècles. Car aucun autre nom, sous le ciel, n'a été donné aux hommes, par lequel nous devons être sauvés (saint François d'Assise). Si donc, il arrive que les passions ou la faiblesse des hommes jettent l'humanité dans la décadence, de telle sorte qu'un secours particulier semble nécessaire pour la relever, alors Dieu suscite un homme, non pas pris au hasard, mais un homme éminent et unique, *singularum*. Il lui confie la mission de procurer le salut de tous ». L'auteur de la citation et de celles qui vont suivre ? Sa Sainteté le Pape Léon XIII, dans son encyclique *Auspicato Concessum* sur saint François et le Tiers-Ordre franciscain.

Saint François, le premier saint de ce nom, naquit en 1182, à Assise, dans l'Ombrie, l'une des plus belles, des plus riches et des plus poétiques provinces d'Italie. Fils d'un riche négociant, il était le roi de la jeunesse et l'idole de sa ville natale, lorsque la voix du Christ, devant l'image duquel il priait, se fit entendre, impérieuse, à son oreille et à son âme. « Non, certes, ce n'était pas une voie humaine celle qui, dans l'église de Saint-Damien, fit entendre à François ces paroles : va et *soutiens ma maison qui chancelle* ». Elles signifiaient bien que François devait être « le ferme appui et la colonne de la chrétienté ».

Peu après, la lecture des conseils évangéliques² (Actes, IV, 12) le frappa tellement que le jeune homme renonça aux biens, aux plaisirs, aux honneurs, pour s'engager dans une vie toute d'humilité et de pauvreté. « Avec une simplicité non

¹ **A notre époque, où il y a vacance du Siège, on prie aux intentions de la sainte Eglise Catholique.**

² Conseils Évangéliques : « En se tournant vers Lui, le grand Maître de vie, l'Église a découvert trois caractéristiques qui ressortent dans l'attitude de fond de Jésus. Ces trois caractéristiques - nous les appelons avec la Tradition les "conseils évangéliques" - sont

moins admirable que sa constance, il entreprit de présenter, dans ses paroles et dans ses actes, à une société qui se mourait, l'idéal achevé de la perfection chrétienne. Conduit par Dieu à de grandes choses, *ad grandia*, il recevait la mission de porter les fidèles à la vertu et de ramener à l'imitation de Jésus-Christ des hommes grandement et depuis longtemps égarés. Il avait embrassé la folie de la croix de Jésus-Christ, et il la considérait comme la sagesse absolue. Après en avoir pénétré et compris les augustes mystères, il vit et déclara qu'il ne pouvait nulle part ailleurs mieux placer sa gloire.

« Avec l'amour de la croix, une véhémence charité s'était emparée du cœur de François et le portait vivement à étendre les conquêtes de l'Évangile, dût-il, pour une telle entreprise, exposer sa vie à des périls certains. Cette charité embrassait tous les hommes. Les plus pauvres pourtant et les disgraciés étaient ses préférés. Et il semblait particulièrement se plaire avec ceux que le monde évite ou dont il se détourne avec dégoût. Aussi a-t-il bien mérité de cette fraternité par laquelle Notre-Seigneur Jésus-Christ, en la restaurant et en la perfectionnant, a fait de tout le genre humain une seule famille, sous l'autorité du Dieu unique, Père commun de tous.

« Par tant de vertus, par l'austérité de sa vie surtout, cet homme irréprochable s'appliqua à reproduire en lui, autant qu'il le pouvait, l'image de Jésus-Christ. Mais l'action de la divine Providence semble s'être montrée aussi en ce qu'il lui fut donné d'avoir certaines ressemblances particulières, même en les choses purement extérieures, avec le divin Rédempteur. Nous rappelons ici ce fait, admirable par le miracle qui l'a opéré et rendu célèbre au long des siècles. François était tout absorbé dans une contemplation ardente des souffrances du Christ, et il s'efforçait de les faire passer en lui et de boire en quelque sorte l'amère intensité de ces douleurs. Soudain, se présente à lui un ange descendu du ciel. Une vertu mystérieuse rayonne de l'apparition, et François sent ses pieds et ses mains comme percés de clous, et son côté comme traversé par une lance aiguë. A partir de ce moment, son âme fut embrasée d'une immense charité. Et, jusqu'à la fin de sa vie, son corps porta l'empreinte vive et profonde des plaies de Jésus-Christ.

« De tels prodiges, qui devraient être célébrés dans la langue des anges, nous disent assez combien grand était cet homme, et combien il était digne d'être envoyé par Dieu à ses contemporains pour les ramener aux mœurs chrétiennes ».

COMME LE CHRIST

Aux fruits aussi on connaît l'arbre. Quels fruits merveilleux n'a pas produits l'arbre séraphique Quelle puissance d'attraction dans saint François ! Crucifié comme le Christ et par le Christ, il peut dire comme le Christ : « Lorsque j'ai été élevé de terre, j'ai attiré tout à moi ». Il a, en effet, attiré tout à lui. Géant de la pauvreté et géant de l'amour, avec ces deux bras il étreint le monde, il le soulève et le rend au Christ.

Rien n'est grand, rien n'est noble comme la pauvreté. Rien n'est beau, rien n'est fort, rien n'est puissant comme l'amour. François d'Assise a eu le génie de l'amour. Entendez son chant sublime :

« L'amour m'a mis dans une fournaise, dans une fournaise d'amour. Il m'a blessé au cœur, il m'y a fait une large et profonde blessure, et je brûle d'amour. Et je me meurs de délices, et aussi de douleur. Les coups que me porte l'amour me terrassent, et je suis comme mort. Mais bientôt je me relève, et la vie déborde. Et, brûlant d'amour, je m'élançai à la poursuite de Jésus, mon vainqueur, et je me venge de ses coups, en l'étreignant avec plus d'amour. L'amour m'a mis dans une fournaise, il m'a mis dans une fournaise d'amour ».

Vous le voyez, ce n'est plus un homme, c'est un séraphin : *Franciscus Seraphicus*. Que dis-je, un Séraphin ? C'est le Christ lui-même, tant l'amour l'identifie avec celui qu'il aime : *Franciscus alter Christus*. Entre lui et le Christ, il y a conformité parfaite. Comme le Christ, François a eu son précurseur : un ange, sous la forme d'un pèlerin, est venu annoncer sa naissance. Comme le Christ, François a dû naître dans une étable : cet ange dit qu'il ne pourrait naître que là. Et, comme le Christ, des concerts angéliques ont salué sa naissance. Comme le Christ, il a eu, au commencement de son apostolat, douze compagnons pour apôtres et soixante-douze disciples. Parmi eux, un a été l'ami spécial de son cœur, comme Jean le fut de Jésus : c'est le frère Léon qu'il appelait « la petite brebis du bon Dieu ».

Comme le Christ, il n'eut pas où reposer sa tête, tant il aima la sainte pauvreté. Devenu, par cette pauvreté, roi de tous les biens qu'il méprise, il a reconquis tous les droits que le premier homme a perdus. Et, comme le Christ, le nouvel Adam, il a vu toute la création à ses pieds. Comme le Christ fut crucifié par l'amour, sur le Calvaire, ainsi François, sur l'Alverne, fut crucifié par l'amour.

Le Christ, avant de quitter ses chers apôtres, à la dernière cène, laissa tomber de son cœur des paroles d'un ineffable amour. Ainsi, François, avant sa mort, fit entendre à ses enfants des paroles pleines d'amour et leur laissa le cri de son cœur dans un testament sublime.

Le Christ, avant de mourir, donna à ses enfants Marie pour mère, ainsi François avant sa mort l'a donnée pour Mère à sa famille.

Le Christ voulut être enseveli sur la colline d'opprobre où l'on exécutait les criminels, ainsi François voulut être enseveli sur la *colline d'Enfer*. Mais, de même que le sépulcre du Christ fut bientôt glorieux, ainsi le sépulcre de François attire les foules et la *colline d'Enfer* est appelée par le Pape la *colline du Paradis*.

Le Christ a vu, du haut du ciel, son Église s'étendre merveilleusement par toute la terre. Saint François, du haut du ciel, a vu ses trois Ordres remplir tout l'univers et ses enfants briller comme des étoiles au firmament de l'Église. Tel est leur glorieux Fondateur : un nouveau Christ sur la terre.

FONDATEUR DE TROIS ORDRES

Le 18 décembre 1884, Léon XIII disait aux Frères-Mineurs Capucins, venus pour lui offrir la *Vie de Saint François*, publiée par eux et splendidement illustré : « Notre admiration pour ce saint dépasse celle que ce livre peut inspirer. Et tout

devenues les composantes déterminantes d'une vie engagée dans la suite radicale du Christ: pauvreté, chasteté et obéissance » (Benoît XVI). Ils constituent une invitation à se rapprocher de ce que Jésus à lui-même vécu : amour, proximité des pauvres, justice, réconciliation, don total et obéissance au Père. Tout baptisé est appelé à vivre les conseils évangéliques puisque l'Évangile s'adresse à chacun de nous (Glossaire de l'Église catholique).

ce que nous avons fait pour lui ne saurait la satisfaire. Nous sommes encore tout pénétrés de la suavité que nous avons éprouvée dans notre dernier pèlerinage à l'Alverne. Ayant voulu, avant de quitter ces lieux bénis, adresser quelques paroles aux religieux qui y demeurent, les larmes vinrent bientôt étouffer notre voix ». Et le Pape ajoutait que, « à cette impression venue d'en haut », ressembla le mouvement surnaturel qui le poussa fortement, élevé plus tard sur la chaire de saint Pierre, à recourir à la protection de saint François et à montrer dans son Tiers-Ordre le remède et le salut.

L'histoire confirme la conduite et la pensée de Léon XIII. La vie de notre séraphique Père nous apprend qu'il était venu à Rome demander au Souverain Pontife la confirmation de son Ordre. Innocent III hésitait. Mais voici qu'une vision céleste s'offre à ses regards : la basilique de Latran semble chanceler sur ses bases. Il aperçoit le pauvre François en soutien, de ses épaules, les murailles inclinées. Et, parce que les événements réalisèrent bientôt cette prédiction d'une manière éclatante, les Papes reconnaissants décrétèrent que l'oraison de saint François serait toujours chantée à la messe de leur couronnement.

Au début de sa vie évangélique, saint François fut traité de fou. Le monde le couvrit de son mépris et de ses railleries, son père le renia. Mais Dieu se plut à bénir sa générosité, et beaucoup vinrent à lui pour l'imiter. Les riches eux-mêmes et les seigneurs voulurent être ses disciples et trouvèrent, dans la pratique de l'Évangile, plus de joie et de bonheur qu'ils n'en avaient goûté dans l'opulence et les honneurs. L'Ordre des Frères-Mineurs, appelé aussi premier Ordre, était fondé (1208).

À la suite de François, une noble vierge, du nom de Claire, levait à son tour l'étendard de la pauvreté et de l'humilité. Elle recevait de lui une Règle semblable à celle du premier Ordre, et instituait le deuxième Ordre franciscain (1212) qui devait abriter dans son sein, à travers les siècles, une multitude d'âmes éprises de l'idéal le plus pur et le plus élevé.

Soulevé par le souffle puissant et régénérateur du *Poverello*, les foules ambitionnèrent, elles aussi, de marcher sur ses traces.

« On ne saurait dire avec quel attrait, quel entraînement, les masses se portaient vers François. Nombre de personnes mariées auraient voulu tout quitter pour le suivre. Cette considération amena le Saint à instituer l'Association du Tiers-Ordre, qui admettrait toutes les conditions, tous les âges, l'un et l'autre sexe, sans rompre pourtant les liens de la famille et de la société ». Il se retira sur la montagne pour prier et consulter le Seigneur, comme il l'avait fait lors de la fondation de ses deux premiers Ordres. Et, sous l'inspiration divine, il composa sa troisième Règle, que les Souverains Pontifes Honorius III et Nicolas IV, et deux Conciles généraux honorèrent successivement et fortifièrent de leur approbation la plus solennelle. C'est ainsi que, parmi tous les autres fondateurs, saint François a eu seul la gloire de fonder trois grands Ordres.

Dieu voulut opérer par lui dans le monde comme une rédemption nouvelle. L'Église elle-même l'affirme dans sa liturgie, « *Deus qui frigescente mundo*, etc. » Les trois vertus caractéristiques de saint François, l'humilité, la pauvreté, la mortification, directement opposées aux trois concupiscences du monde, le rendent manifeste. Et la grande et merveilleuse Indulgence de la Portioncule, unique dans son genre, le proclame hautement. Qu'est-elle en effet, si ce n'est une rédemption ? Aussi lui donne-t-on le nom de Grand Pardon.

3. HISTOIRE DE L'INDULGENCE DE LA PORTIONCULE

Avant de la raconter, expliquons le nom de Portioncule qu'elle porte. Portioncule, *portiuuncula*, signifie : petite portion.

Les Pères bénédictins d'Italie avaient donné ce nom à une petite portion de terre qu'ils possédaient près d'Assise, dans la splendide vallée de l'Ombrie dont cette ville est la perle.

Au milieu, se trouvait une petite chapelle consacrée à la Sainte Vierge. Des pèlerins venus de Palestine vers le milieu du IV^e siècle l'y avaient bâtie pour y placer une précieuse relique du tombeau de la Vierge. Les anges y faisaient entendre souvent leurs mélodieux cantiques, d'où le beau nom de Notre-Dame des Anges.

Saint François, dont le cœur brûlait d'amour pour Marie, l'avait aimée dès son enfance et l'avait déjà réparée de ses propres mains. Voyant que la petite demeure de Rivotorto où il avait réuni ses premiers disciples devenait insuffisante, il demanda aux Bénédictins un asile pour lui et ses frères. La Providence voulut que ceux-ci lui offrent cette même Portioncule, à condition qu'elle soit regardée comme le berceau de son Ordre. Saint François accepta avec bonheur, et c'est là qu'il fit ses délices de vivre et de mourir, se plaisant à appeler cette *Portiuuncula*, ou *petite portion*, la vraie figure de son Ordre, auquel il donna le nom de Frères Mineurs, parce qu'il voulait qu'il soit toujours pauvre, humble et petit sur la terre.

Avant de mourir, saint François recommanda à ses enfants d'avoir un singulier amour pour cette chapelle *comme étant bien aimée de Jésus et de Marie*.

C'est là que Jésus et Marie, se montrant à lui environnés des anges, lui départirent les plus insignes faveurs, et, en particulier, celle qu'on nomme : indulgence de la Portioncule.

Les chroniques de l'Ordre séraphique nous en racontent l'histoire. Leur style pieux et naïf donne à ce récit déjà si merveilleux, un charme tout céleste. Écoutez :

« Plus le glorieux Père saint François augmentait en perfection et s'efforçait de s'unir avec Dieu, plus répandait-il des larmes bien amères sur la perte des âmes rachetées par le précieux sang de notre doux et divin Rédempteur. Et il demandait nuit et jour miséricorde à Dieu pour les pauvres pécheurs parce qu'il désirait le salut de tous.

« Or, l'an de salut mille deux cent seize, étant en oraison dans sa pauvre cellule et priant pour cela, un ange lui apparut et lui dit : « Frère François, va sans retard à l'église, parce que Notre-Seigneur Jésus-Christ avec sa glorieuse Mère et grande quantité d'anges t'y attendent ». Ayant reçu cette douce ambassade, il y courut et y trouva Notre Sauveur assis sur un trône royal au-dessus de l'autel, et la Vierge Marie assise à sa droite, environnée d'une très grande multitude d'esprits célestes.

« Le bienheureux Père, se prosternant aussitôt contre terre, entendit la voix divine de Jésus : - François, lui dit-il, apprends que j'ai ouï tes ardentes prières, et, en récompense de ton zèle et de celui de tes religieux pour le salut des âmes, je t'offre la grâce que tu voudras. Demande, et je te la donnerai. Le Saint, encouragé par une telle offre, répond très humblement : - Ô Seigneur Jésus-Christ, moi, misérable et indigne pêcheur, demande avec la plus grande révérence à Votre Majesté qu'il lui plaise d'accorder à tout le peuple chrétien un pardon général et une Indulgence plénière de tous les péchés. Je veux dire, à tous ceux qui entreront dans cette église de la Portioncule, confessés et contrits. Et supplie la très

glorieuse Vierge notre sainte Patronne et notre Avocate, d'intercéder pour moi et pour tous les pauvres pécheurs auprès de Vous, son très doux Fils ».

« Notre-Dame s'émut aussitôt de ces paroles et dit à son Fils : - Ô mon Très-Haut Seigneur et fils de mes entrailles, je vous supplie d'accorder cette grâce à votre fidèle serviteur François, puisqu'il ne vous l'a demandée que par son grand zèle pour le salut des âmes, que vous-même vous désirez par-dessus toute autre chose. Ô mon Fils, accordez-lui cette grâce en ce lieu, à votre honneur et édification de votre sainte Église ».

« Notre-Seigneur répondit soudain : - François, ce que tu me demandes est grand, mais ton désir si conforme au mien mérite encore davantage. Aussi, va à mon Vicaire, auquel j'ai donné toute puissance de lier et de délier ici-bas, et demande-lui de ma part qu'il te donne cette Indulgence ». Ayant dit cela, il disparut.

« Les religieux qui avaient leurs cellules près de là, virent bien la splendeur et entendirent bien les paroles, mais ils n'osèrent approcher par révérence et grande crainte qui les saisit.

« Le Père saint François, ayant remercié Dieu, appela aussitôt Frère Massé, en compagnie duquel il alla à Pérouse, où était le Pape Honorius avec sa cour. Devant sa Sainteté, il parla ainsi : - Saint Père, j'ai rétabli une église qui était fort ancienne et déserte appelée Sainte-Marie de la Portioncule, près de laquelle j'habite avec vos religieux les Frères-Mineurs. Je supplie Votre Sainteté, par Notre-Seigneur Jésus-Christ et sa très glorieuse Mère, qu'il lui plaise d'accorder Indulgence plénière et rémission de tous les péchés à tous ceux qui, confessés et contrits, visiteront ladite église, sans qu'il soit nécessaire de donner aucune aumône ». Le Saint Père lui demande pour combien d'années il voulait l'Indulgence. Saint François répondit : - Saint Père, je ne veux point d'années, mais des âmes. - Comment, des âmes ? dit le Pape. - Oui, Très-Saint Père, ajouta saint François, je demande que tous ceux qui, confessés et contrits, visiteront ladite église, soient absous en terre et au ciel de tous les péchés qu'ils auront commis depuis l'heure de leur baptême jusqu'alors. Et je ne vous demande pas ceci de ma part, mais de celle de Notre-Seigneur Jésus-Christ, lequel m'a envoyé vers Votre Sainteté. Ce qu'entendant, le Pape, inspiré du Saint-Esprit, dit trois fois tout haut : - Je vous accorde ce que vous demandez.

« Les cardinaux voulant faire quelques observations, le Pape confirma ses paroles et répéta avec un accent inspiré : **« Nous accordons à tous les fidèles chrétiens qui, vraiment confessés et contrits, entreront dans l'église Notre-Dame des Anges, l'absolution et l'indulgence plénière de peine et de culpabilité, et accordons cette Indulgence à perpétuité un jour entier chaque année, à savoir : depuis les premières vêpres pour tout le jour suivant jusqu'au soleil couché »**.

« Ce qu'ayant obtenu, le Père saint François lui baisa les pieds, lui demanda sa bénédiction et se leva pour sortir. Mais le Pape, le rappelant, lui dit : - Où allez-vous, homme simple, et quel témoignage écrit emportez-vous de ce que vous venez d'obtenir ? - Saint-Père, répond l'homme de Dieu, votre parole me suffit. Si cette Indulgence est l'œuvre de Dieu, il la manifesterà lui-même. Je ne veux point d'autre bulle que la Vierge Marie, Jésus-Christ pour notaire et les Anges pour témoins ». Ceci dit, il s'en alla, et, par le chemin, s'arrêta à l'hôpital des Lépreux où, faisant oraison, il lui fut révélé par Notre-Seigneur Jésus-Christ que l'Indulgence qu'il avait reçue du saint Pontife était confirmée au ciel.

« Saint François, qui avait obtenu cette Indulgence, attendait que Jésus-Christ, qui la lui avait accordée, marque lui-même le jour auquel elle devait se gagner. Comme il était en prière durant cette nuit d'hiver dans le jardin qui est près de l'église de la Portioncule, le démon lui apparut sous la forme d'un ange de lumière, et d'un ton amical lui dit : - François, pourquoi avances-tu ta mort par des pénitences et des veilles indiscretes ? Le sommeil est absolument nécessaire à la vie. Ne serait-il pas mieux de la conserver plus longtemps pour servir ton Dieu et pour le profit de la sainte Église et de ton Ordre ? Le saint reconnut aussitôt les ruses de l'ennemi, et, au lieu de lui répondre, il se dépouilla de ses habits et, passant par le milieu des buissons jusque dans le bois proche, il se roula parmi les épines, et mit tous son corps en sang. En faisant cela, il se disait à lui-même : - Il est bien mieux pour moi de souffrir ces douleurs pour me conformer à Jésus-Christ, que d'obéir aux trompeuses flatteries de mon ennemi. Alors, une grande lumière l'environna et lui fit voir, au milieu de la glace, tous les buissons couverts de roses blanches et rouges, et, en même temps, une multitude d'anges qui l'invitèrent à aller à l'église où Jésus-Christ l'attendait avec sa sainte Mère, et le revêtirent d'un habit d'une blancheur éclatante.

« François cueillit six roses de chaque couleur, et, sous la conduite de ces esprits célestes, il entra dans l'église par un chemin éblouissant de lumière. En voyant Jésus, Marie et les anges, il se prosterna. Après avoir profondément adoré, il adressa à Jésus cette prière : - Ô Très-Saint Seigneur du ciel et de la terre, Sauveur du genre humain, mon Dieu et mon tout, daignez par votre grande miséricorde déterminer le jour pour gagner l'Indulgence que vous avez si miséricordieusement accordée à ce saint lieu. Jésus-Christ lui répondit : - Je suis content de faire ce que tu désires. Je veux que ce soit le jour auquel j'ai délivré saint Pierre de ses liens dans la prison d'Hérode, commençant aux secondes vêpres de cette fête jusqu'au soleil couché du lendemain. Puis il lui ordonna d'aller vers le Pape avec trois de ses religieux témoins de ce qu'il lui disait, et de lui présenter, pour le convaincre, six de ces roses miraculeuses, afin qu'il fit publier cette Indulgence.

« Les anges terminèrent cet entretien par le chant du *Te Deum*, et saint François s'achemina avec trois religieux. Ayant exposé au pape la volonté de Jésus-Christ, il lui présenta les six roses en confirmation de ce qu'il lui disait. Le Souverain Pontife, dans le ravissement en voyant de si belles fleurs au milieu d'un hiver fort rigoureux, après avoir pris le conseil des cardinaux, donna communication aux évêques d'Assise, de Pérouse, de Todi, de Spolète, de Foligno, de Nocera et d'Augubio, de publier cette Indulgence de Notre-Dame des Anges comme donnée de la bouche de Jésus-Christ. Ces prélats se trouvèrent aux lieux et jour marqués et ordonnèrent à saint François d'exposer lui-même au peuple la grâce qu'il avait obtenue du ciel.

« François monta sur une estrade qu'on avait dressée, et, après avoir raconté comment il avait reçu cette faveur, il s'écria : « Je veux vous faire aller tous en Paradis. Je vous annonce une Indulgence que je tiens de la bouche même de Jésus-Christ et de celle du Souverain Pontife. Vous tous, qui êtes venus aujourd'hui avec un cœur bien contrit, confessés et absous, vous aurez la rémission entière de vos péchés en ce monde et en l'autre. Et ceux qui viendront tous les ans, à pareil jour, avec les mêmes dispositions, l'auront aussi à perpétuité.

« Les évêques voulurent s'opposer à cette perpétuité, et la limiter à dix ans. Mais celui d'Assise, l'ayant voulu prononcer comme ils demandaient, ne put jamais dire pour dix ans, quelque effort qu'il fit pour cela. Il fut obligé, contre sa volonté, de dire « à perpétuité ». Les autres prélats essayèrent la même chose, et ils se trouvèrent forcés, par une vertu secrète, de publier cette Indulgence à perpétuité. Dès lors, tous ces prélats, de même que le peuple qui prêta grande attention à ce miracle, furent convaincus entièrement de la vérité et de la perpétuité de cette Indulgence. »

4 AUTHENTICITÉ DE L'INDULGENCE DE LA PORTIONCULE

Outre les témoignages de tous ceux qui assistèrent à cette cérémonie, et le rapport qu'en ont fait les plus sérieux historiens, Dieu a voulu confirmer la vérité de cette Indulgence par beaucoup de miracles et par plusieurs bulles des Souverains Pontifes qui, étendant cette Indulgence, la reconnaissent par le seul fait, et la proclament hautement. S'ils n'ont pas fait pour elle, à l'origine, une bulle particulière, c'est pour se conformer aux désirs de saint François. Un jour, Martin IV³, s'adressant à Matthieu d'Aigue-Perse, cardinal et lecteur du sacré palais : « Quel saint homme que François, s'écria-t-il, et qu'il a obtenu une belle et grande Indulgence ! Je n'en connais pas de plus authentique. Je la confirme donc de toute mon autorité, et, quand elle ne le serait pas déjà, je la concède à nouveau. Faites-en dresser la bulle ». Mais le cardinal lui remontra que saint François n'en avait pas voulu et qu'elle n'était pas nécessaire, ce que le Pape trouva raisonnable.

Ceci explique l'impossibilité à présenter une bulle écrite de la concession primitive. Mais l'illustre et savant Pape Benoît XIV⁴, dans son fameux traité du Synode Diocésain, dit qu'on ne peut, à cause de cette impossibilité, révoquer en doute cette indulgence sans une grande témérité, parce que, dit-il, « il y a certaines indulgences, et celle de la Portioncule est de ce nombre, qu'on ne saurait révoquer en doute, quoiqu'on ne possède pas de bulle, sans encourir la note de témérité, lorsqu'elles s'appuient sur une ancienne et constante tradition, et qu'elles sont accréditées par l'approbation tacite ou expresse des Pontifes romains ».

Le grand Bourdaloue⁵ proclame cette même vérité quand il dit : « Je prétends que de toutes les indulgences, celle-ci est une des plus assurées et des plus authentiques qu'il y ait dans l'Église. Pourquoi ? Parce que c'est une Indulgence accordée immédiatement par Jésus-Christ, premier privilège qui lui soit particulier. Parce que c'est une Indulgence attestée par les miracles les plus certains, autre privilège qui la distingue. Parce que c'est une Indulgence répandue parmi tous les peuples chrétiens, s'accompagnant de ces merveilleux progrès des âmes et de sensibles accroissements de piété : dernier privilège qui doit nous la rendre infiniment précieuse ».

Sainte Brigitte⁶, étant allée gagner cette Indulgence et ayant été tentée d'avoir quelque doute sur sa vérité, Jésus-Christ lui apparut et l'assura qu'il l'avait donnée lui-même à saint François. La sainte le rapporte ainsi dans ses *Révélation*s, confirmées par le Concile de Constance.

D'ailleurs, n'est-ce pas un miracle perpétuel et une preuve perpétuelle d'authenticité que la croyance générale des pieux fidèles, depuis plus de six siècles, à une Indulgence si extraordinaire, sans qu'il y ait jamais eu de bulle pour sa publication ; et le touchant empressement avec lequel on envahit partout les églises où on peut la gagner, en particulier celle de la Portioncule où, depuis la concession faite par Jésus-Christ à saint François, il se rend une telle multitude de peuple que la ville d'Assise ne peut la contenir et qu'on est obligé de dresser des tentes dans la campagne ! On y compte les pèlerins par centaines de mille, et les religieux et les prêtres par milliers.

Voici ce que rapporte un témoin oculaire et digne de foi, le R. P. Bruno Chassaing⁷, dans son ouvrage imprimé en 1655 : « J'ai vu affluer à la Portioncule, pour gagner les indulgences, une telle multitude de fidèles de tout sexe de toutes les parties du monde, qu'à une distance de dix lieues tous les chemins aboutissants étaient remplis comme le sont les places publiques aux grands jours de foire. Quoiqu'il y eut plus de deux cents autels à Notre-Dame-des-Anges ou à Assise pour la célébration du saint sacrifice et quoiqu'on y célèbre continuellement depuis minuit, le nombre de prêtres était si grand qu'aux approches de midi je fus réduit avec beaucoup d'autres à me contenter de la sainte communion. Les religieux de l'endroit ne regardent pas cette dévotion comme atteignant les limites ordinaires quand il ne se présente pas, au moins, cent mille personnes à la sainte communion ».

Cet empressement n'est pas étonnant quand on pense aux grands miracles qui s'y sont accomplis et qui s'y accomplissent encore. Nous nous contenterons de choisir dans les Chroniques de l'Ordre les trois suivants :

Le grave et savant historien Wading⁸ rapporte qu'en l'année 1306, au jour de la solennité, au milieu d'un immense concours de peuple, dans la nuit, pendant que la plupart se pressaient d'entrer et de sortir de la chapelle pour gagner un plus grand nombre d'Indulgences plénières, et que d'autres, accablés de fatigue, se laissaient aller au sommeil, l'église fut tout à coup remplie d'une vive et éblouissante clarté. L'émotion fut grande parmi les fidèles. Ceux qui veillaient et priaient étaient dans la stupéfaction. Ceux qui dormaient s'éveillaient en sursaut, et tous se précipitaient vers le lieu saint, demandant aux religieux accourus pour être les témoins du prodige, d'où provenait cette immense et extraordinaire clarté. Un de ces saints religieux dont Dieu avait déjà manifesté la sainteté par de grands miracles et par la résurrection même de plusieurs morts, répondit que « la glorieuse Marie, Mère de Dieu, venait de lui apparaître sur la porte de la chapelle, toute resplendissante de lumière et tenant entre ses bras son divin Fils qui bénissait tous ceux qui y entraient et qui en sortaient ». Le serviteur de Dieu parlait encore lorsqu'aux regards de tout le peuple étonné se montra une colombe aux blanches couleurs. Elle prit son vol vers la chapelle, y entra, en ressortit à cinq différentes fois et disparut, comme pour engager les pèlerins à entrer souvent dans le béni sanctuaire pour y gagner la grande Indulgence.

³ Martin IV, pape d'origine française, de 1281 - soit 55 ans après la mort de saint François - à 1285, date de sa mort à Pérouse. Matthieu d'Aigue-Perse, de l'Ordre des Frères-Mineurs, cardinal-prêtre, qui deviendra évêque de Porto en 1291.

⁴ Benoît XIV, pape de 1740 à 1758, élu à l'unanimité après un conclave de six mois et 254 scrutins. Surnommé le Pape des Lumières.

⁵ P. Louis Bourdaloue (1632-1704), brillant prédicateur jésuite connu pour ses sermons qu'il donnait les yeux fermés.

⁶ Sainte Brigitte (1302-1373), princesse suédoise, mère de huit enfants. Veuve en 1344, elle se fixa en 1349 à Rome où elle vécut dans la pauvreté volontaire. Renommée pour ses prophéties et ses révélations mystiques, elle était consultée par les chefs d'État et les papes réfugiés à Avignon.

⁷ Le R Bruno Chassaing (1590-1669), moine récollet, a publié en 1855 : « *Privilèges des Réguliers* ».

⁸ Le R Luc Wading, historien et biographe français de l'Ordre des Frères-Mineurs, 1588-1657.

Dans les marchés d'Ancône, une femme se trouvant possédée du démon, fut conduite à Notre-Dame-des-Anges le jour de la grande Indulgence. À peine fut-elle entrée dans la Portioncule, qu'elle fut délivrée du démon et parfaitement saine de corps et d'esprit. Mais le démon, en sortant de son corps, fut obligé de confesser que, par cette Indulgence, il perdait une multitude d'âmes qu'il tenait déjà pour siennes en raison des énormes péchés qu'elles avaient commis.

Un prêtre de Venise, au moment de partir pour aller gagner la grande Indulgence, tomba gravement malade. Étant près de mourir, il appelle son neveu qu'il laissait son héritier, et le prie d'aller, à sa place, à Notre-Dame-des-Anges gagner une Indulgence plénière pour le salut de son âme. Celui-ci lui promet. Mais il oublie bientôt sa promesse, et néglige de partir avec ceux de la même ville qui s'y rendaient en grand nombre. La même nuit, le prêtre lui apparut en songe et, avec un visage courroucé, lui rappelle sa promesse. Celui-ci, dès le matin, fait par crainte ce qu'il ne voulait pas faire par devoir de reconnaissance et d'amitié. Il se repent de sa faute, part, gagne l'Indulgence, et, la même nuit, son oncle lui apparut avec un visage resplendissant de bonheur et de gloire. Il le remercia en lui disant qu'au même moment où il était entré à Notre-Dame-des-Anges, lui était entré au Paradis.

Nous pourrions citer encore mille autres faits, tous aussi merveilleux et authentiques. Aussi, les Souverains Pontifes ont-ils rivalisé de zèle pour approuver et exalter cette grande Indulgence, et tous les pieux fidèles ont-ils été toujours remplis d'un saint enthousiasme pour la gagner. Quelle gloire pour notre séraphique Père saint François ! Rien de semblable en effet n'a jamais été accordé à un simple mortel ni sous l'ancienne ni sous la nouvelle loi.

Pour honorer ce grand souvenir, Innocent XII⁹ a accordé tous les jours de l'année, à l'église Notre-Dame-des-Anges, une Indulgence plénière quotidienne, et Benoît XIV l'a élevée au titre de Basilique patriarcale.

5. UNIVERSALITÉ DE L'INDULGENCE DE LA PORTIONCULE

Cet immense bienfait ne pouvait demeurer enfermé dans la vallée d'Assise où il avait été octroyé par le Sauveur. Le cœur du séraphique François était trop grand et trop embrasé du salut des âmes pour ne l'avoir pas demandé pour le monde entier. Cela ressort de toute évidence de son colloque mystérieux avec Notre-Seigneur quand il lui demandait : des âmes ! des âmes !

Telle a été sans doute la pensée qui a déterminé les Souverains Pontifes à étendre peu à peu cette Indulgence à toutes les parties de l'univers. Ainsi, nous voyons :

L'an 1393, le Pape Boniface IX communique ce privilège à l'église des Frères-Mineurs du mont Alverne ;

L'an 1440, Eugène IV l'étend à toutes les églises de l'Observance¹⁰ et à tous les membres du Tiers-Ordre qui visiteront ces églises ;

L'an 1481, le Pape Sixte IV l'étend à toutes les églises des Frères-Mineurs, pour tous les religieux et tous les séculiers ;

L'an 1515, le Pape Léon X la confirme pour toutes les églises des Frères-Mineurs, et l'étend à toutes les églises des Sœurs de sainte Claire ;

L'an 1608, le Pape Paul V l'étend à toutes les églises des Capucins, pour les religieux et tous les fidèles ;

L'an 1622, le Pape Grégoire XV l'étend aux églises des trois Ordres et exige la communion.

L'an 1817, Pie VII accorde à toutes les églises de France qui, avant la Révolution, avaient appartenu aux religieux et aux religieuses de saint François, la fixant au premier dimanche après la fête de Notre-Dame des Anges¹¹.

Les Papes Urbain VIII, Innocent X, Innocent XII et Benoît XIII ont dit expressément que les Indulgences gagnées dans ces églises sont identiquement les mêmes que celles qui sont gagnées à Notre-Dame-des-Anges. Et le Pape Innocent a permis d'appliquer ces Indulgences aux âmes du Purgatoire.

Le Pape Pie IX, notre bien-aimé pontife, qui se faisait un honneur d'être frère du Tiers-Ordre de saint François, se rendait chaque année, le jour de Notre-Dame-des-Anges, dans une des églises de l'Ordre à Rome pour y gagner la grande Indulgence.

Ajoutons, pour être complet, après le P. Marie-Antoine :

Le Pape Pie X accorde aux évêques en 1910, le privilège, pour seulement une année, d'avoir la faculté de désigner quelques églises publiques où l'Indulgence pourrait être gagnée dans leur diocèse. Puis, en 1911, il l'étendit pour toutes les années.

Ce n'est que le 16 avril 1921 que le premier document officiel et solennel *constat apprime* fut rédigé sous la forme d'un bref par le Pape Benoît XV, soit 705 ans après l'approbation orale de son prédécesseur.

En 1924, un décret de la sacrée Pénitencerie invite les curés à exposer dans leurs églises des images ou reliques de saint François, et les fidèles à prier pour les intentions du Souverain Pontife. **Chacun doit réciter six Pater, Ave, Gloria à l'intention de l'évêque de Rome** (voir note 1). Le code canonique détermine alors cette démarche. « Huit cents ans après la mort de François, son indulgence gagne toute la catholicité, lui qui se voulait le frère universel, gagna ainsi son pari insensé : sauver les âmes du monde entier » (F. David Vern, « *La Portioncule par les Franciscains de Toulouse* »).

6 COMPRENDRE LES GRÂCES DE L'INDULGENCE DE LA PORTIONCULE

Le dogme des Indulgences est la conséquence logique de celui de la Rédemption. « En Dieu, la miséricorde et la justice s'embrasse ». Les deux clefs qu'il a confiées à l'Église représentent ces deux attributs : l'un délie, c'est la clef de la miséricorde. L'autre lie, c'est la clef de la justice. L'une pardonne tout ce que l'homme n'aurait pu lui-même expier. L'autre oblige l'homme à expier autant qu'il est en son pouvoir. Voilà pourquoi, dans le Sacrement de pénitence, en même temps que le prêtre pardonne la faute ou coulpe accusée, et la peine éternelle qui lui est due, il inflige une pénitence ou peine temporelle.

⁹ Innocent XII, pape de 1691 à 1700, réforma le mode de vie du clergé, qu'il rendit dans sa cour plus simple et moins coûteux, et imposa aux prêtres le port de la soutane et l'accomplissement d'exercices spirituels quotidiens.

¹⁰ *L'Observance*, séparée des conventuels, recouvre plusieurs branches franciscaines toutes regroupées par Léon XIII en 1897 sous le nom de Frères Mineurs dits Franciscains. Les Frères-Mineurs Capucins ne sont apparus qu'en 1528.

¹¹ La fête liturgique de Notre-Dame des Anges, célébrée dans la famille franciscaine, le 2 août.

L'Église, autrefois, réglait ces pénitences et les mesurait à la qualité et à la grandeur des péchés. On les appelait « pénitences canoniques ». Les unes duraient 40 jours, les autres un an, d'autres sept ans, etc. Les fidèles les faisaient exactement, sachant que ceux qui ne satisfont pas pendant la vie où la miséricorde et la justice s'embrassent, seront obligés de satisfaire en Purgatoire où la justice seule préside.

L'Église, cependant, peut, pour de bonnes raisons, dispenser quelquefois de ces pénitences satisfactoires en faisant faire, à la place, une œuvre moins pénible il est vrai, mais aussi méritoire : une aumône, un pèlerinage, des prières, etc.

C'est précisément cette dispense qu'on appelle « Indulgence ». Elle est partielle quand elle tombe sur une pénitence en particulier. Elle est plénière quand elle tombe sur toutes les pénitences en général, de telle sorte que celui qui pourrait après l'avoir gagnée dans toute son étendue, ce qui est, hélas, très rare, à cause des dispositions si parfaites qu'elle exige, irait droit au ciel sans passer par le purgatoire. Ce manque de dispositions suffisantes fait que les Indulgences qui étaient plénières de leur nature, deviennent partielles dans leur application. De là l'excellente pratique d'en gagner autant que possibles.

En accordant ces indulgences, l'Église prouve sa bonté de mère et son ineffable sollicitude pour le bien de nos âmes. Ayant dans ses mains le trésor des mérites infinis de Jésus-Christ et des mérites surabondants de la sainte Vierge et de tous les saints, l'Église s'en sert, en vertu de la communion des saints, pour le pécheur. C'est absolument comme si notre frère se trouvant insolvable et étant en prison pour dettes, nous le délivrions en payant pour lui.

L'Église accorde d'appliquer les Indulgences aux âmes du Purgatoire par voie de suffrage, c'est-à-dire par la médiation et les prières des fidèles. Les partielles diminuent la durée de leurs souffrances, les plénières les délivrent immédiatement.

Est-il bien utile de gagner la grande Indulgence ? Écoutons la réponse de Bourdaloue : « Jamais nous ne pourrions assez bénir le Seigneur des admirables progrès et des fruits de grâce qu'a produits dans les âmes la sainte Indulgence de la Portioncule. Elle s'est répandue dans toutes les parties du monde. Et qui peut dire les salutaires et heureux changements qu'elle y a opérés.

« Combien de pécheurs ont profité de ce don de Dieu, non seulement pour acquitter leurs dettes passées, mais pour se mettre en garde et se fortifier contre l'avenir, pour rompre une habitude criminelle qui les tyrannisait, pour éteindre le feu d'une aveugle convoitise et d'une passion qui les brûlaient ; pour reprendre enfin la voie du salut qu'ils avaient quittée, et pour y marcher avec assurance.

« Combien de chrétiens tièdes et lâches, grâce à cette indulgence, se sont tout à coup sentis vivifiés, exaltés, transportés, renouvelés.

« Combien de justes ont puisé, dans cette source divine et intarissable, les plus pures lumières, les plus hauts sentiments, et les plus grands trésors de grâce et de mérite pour l'éternité.

« Voilà ce qu'on a vu toujours, voilà ce qu'on a toujours admiré, voilà sur quoi tant de fois on s'est écrié : le doigt de Dieu est là.

« Chrétiens, conclut-il peu après en ces termes, ne nous privons pas d'un bien qu'il faudrait aller chercher au-delà des mers si nous savions l'estimer autant qu'il mérite de l'être. Ne soyons plus serviles et grossiers, ne soyons plus insensibles aux intérêts de nos âmes, et plus avides d'un gain temporel et périssable que de ce grand don du ciel et des précieuses Indulgences de l'Église. Ce que nous négligeons maintenant sera le sujet éternel de nos regrets. Et le traitement le plus doux que nous puissions espérer de Dieu, c'est de gémir longtemps dans les flammes vengeresses du purgatoire pour expier après la mort ce que nous n'aurons pas pris soin de purifier pendant la vie ».

POURQUOI L'ORDRE DE SAINT FRANÇOIS ?

Pourquoi l'Ordre de saint François d'Assise a-t-il été enrichi de cette incomparable Indulgence, de préférence à tous les autres Ordres religieux ?

Écoutons encore une fois la parole de Bourdaloue : « François d'Assise avait réparé l'église de Notre-Dame des Anges. Il voulait y rétablir le culte que tant de fois la Reine du ciel y avait reçu et qui commençait à s'abolir. Il voulait le renouveler, le ranimer, le rendre plus solennel et plus universel. Marie y était donc intéressée, et, lorsqu'à la prière de François elle intercédait en sa faveur pour obtenir l'Indulgence, elle priait en quelque sorte pour elle-même, puisqu'il était question du rétablissement d'un temple bâti sous l'invocation de son nom.

« Ce n'est pas tout. Mais je prétends qu'elle ne s'y trouvait pas moins fortement portée par un autre intérêt encore plus cher. Car, elle avait à prier en faveur d'un Ordre religieux qui, de tous les Ordres de l'Église, devait être, dans la suite des siècles, un des plus déclarés et des plus ardents défenseurs des privilèges de cette Vierge et de ses illustres prérogatives. Vous me demanderez en quoi cet Ordre si célèbre a fait voir son zèle pour l'honneur de la Mère de Dieu ? Et moi je vous demande en quoi il ne l'a pas fait paraître. Oublions tout le reste, et ne nous arrêtons qu'à un seul point qui renferme tous les autres. C'est ce saint Ordre qui, le premier, a fait profession publique de reconnaître et de soutenir l'Immaculée-Conception de la Vierge. C'est lui qui l'a prêchée dans les chaires avec l'applaudissement des peuples, lui qui l'a défendue dans les écoles et les universités, lui qui l'a fait honorer dans le christianisme et célébrer par les offices approuvés du Saint-Siège. Oui, c'est à l'Ordre de saint François que Marie est redevable de cette gloire.

« Or, continue Bourdaloue, dites-moi si nous devons être surpris que Marie, en vue de tout cela, ait favorisé cet Ordre séraphique d'une protection toute spéciale, et que le Père saint François ait reçu d'elle une assistance particulière lorsqu'il lui préparait autant de héros et de zélés de sa gloire qu'il devait avoir, dans la suite des âges, d'héritiers et de successeurs ».

L'illustre prédicateur disait vrai. Tous les enfants de saint François semblent, en effet, parler par la bouche de saint Léonard de Port-Maurice leur frère, quand il écrivait, avant de mourir, ces paroles qu'on peut regarder comme prophétiques : « La chose du monde qui me tient le plus à cœur est de voir l'Église accorder bientôt à Marie la plus grande de ses gloires. Oui, je voudrais que de la lune que Marie tient sous ses pieds, on fasse un diadème au grand mystère de son Immaculée Conception, et qu'on déclare ce mystère de foi catholique. C'est là la plus grande affaire du monde. Vive la Conception Immaculée de cette grande Reine ! »

Dieu a exaucé les vœux ardents des enfants de saint François, il a couronné leurs efforts persévérants. L'immortel Pie IX, lui-même comme l'est aujourd'hui Léon XIII, a proclamé le dogme de l'Immaculée-Conception de Marie au milieu de la joie et de l'enthousiasme de tous les peuples. Et, comme témoignage de la gratitude de Marie et de l'Église, il a voulu que les enfants de saint François aient l'honneur de porter en cette solennité, les deux branches de lis d'or et d'argent.

Concluons donc, avec Bourdaloue, qu'il n'est pas étonnant que Marie, en sollicitant pour les enfants du pauvre d'Assise, l'Indulgence de la Portioncule, leur ait procuré par une reconnaissance anticipée, un des plus grands avantages et une des plus grandes grâces que le ciel puisse accorder à la terre.

7 PRIÈRES POUR LA FÊTE

Le 2 août, grand jour de l'indulgence de la Portioncule, est la fête de Notre-Dame-des-Anges.

PRIÈRE À JÉSUS

Seigneur, qui vous êtes montré si clément et si miséricordieux en faveur des pécheurs, à la prière de votre fidèle serviteur François, jusqu'à relâcher les droits de votre justice, pour nous combler de l'abondance de votre miséricorde, faites naître en nous le saint empressement de gagner l'Indulgence que vous avez voulu vous-même nous accorder par son intercession. Doux Sauveur de nos âmes, accordez-nous la grâce de la gagner dans toute sa plénitude, afin qu'ainsi nous vous devenions agréables, et que nous rentrions dans les droits de la bienheureuse éternité, dont nous sommes déchus par nos péchés. C'est la grâce que nous vous demandons, par l'intercession de votre glorieuse Mère, qui a eu tant de part dans le présent que vous nous faites, à la prière de notre Père saint François, afin que, vivant ici-bas dans votre grâce, nous puissions dans l'éternité jouir de votre gloire. Amen.

PRIÈRE À LA TRÈS-SAINTE VIERGE

Vierge sainte et glorieuse Mère, qui êtes dans le ciel la dispensatrice des grâces de Dieu, la médiatrice et l'avocate des pécheurs, qui ne demandez rien pour nous à votre Fils qui ne nous soit accordé, et qui, seule, pouvez plus facilement que tous, obtenir toutes les grâces qui nous sont nécessaires dans nos besoins tant spirituels que corporels, obtenez-moi de votre très glorieux Fils Jésus le pardon de mes péchés, la grâce de ne plus en commettre, le don des larmes pour pleurer mes faiblesses, l'amour de Dieu et de mon prochain, le mépris des grandeurs du monde, la force de maîtriser toujours mes sens en moi et à l'extérieur, un entier dévouement à la pratique des vertus et des œuvres de charité. De telle sorte que je n'ai plus, dans toutes mes actions, d'autre vue que celle de me rendre agréable à Dieu, afin qu'après avoir vécu saintement dans ce monde, je puisse être assuré de vivre éternellement dans l'autre, pour y louer et bénir avec vous le Père, le Fils et le Saint-Esprit, pendant toute l'éternité. Amen.

PRIÈRE À SAINT FRANÇOIS

Ô séraphique Père, je viens en ce beau jour où Dieu a fait éclater sa miséricorde, et votre sainteté et la puissance de votre intercession en faveur des pauvres pécheurs, je viens vous supplier d'en user pour moi qui suis le plus coupable des pécheurs de la terre. Séraphique Père, n'oubliez pas que je mets en vous toute ma confiance, obtenez-moi une vive contrition de mes péchés passés, la grâce de n'en plus commettre, et de persévérer jusqu'au dernier soupir dans la pratique de toutes les vertus dont vous m'avez donné l'exemple, pour mériter d'être placé près de vous dans l'éternelle patrie. Amen.

BÉNÉDICTION DE SAINT FRANÇOIS

Que le Seigneur te bénisse, qu'il te conserve, Qu'il tourne sa face vers toi, Qu'il te fasse miséricorde, Qu'il te montre son divin visage, Qu'il te donne sa paix et sa sainte bénédiction. Amen.